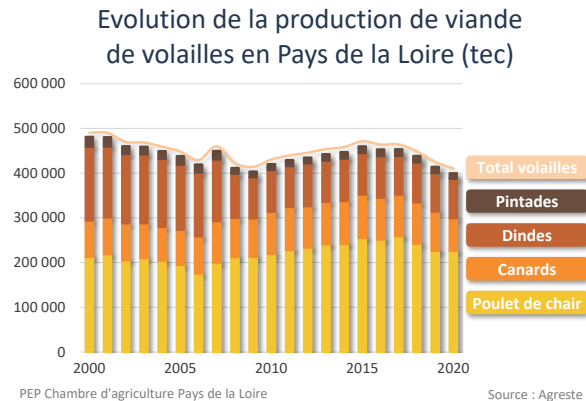


# Etat des lieux de la filière volailles de chair en Pays de la Loire

N°2022-2 – Octobre 2022

*Avertissement : cette note présente un état des lieux de la filière volailles de chair à partir de données 2020 qui ne reflètent pas l'impact de l'influenza aviaire que la filière régionale a subi depuis.*

## Production



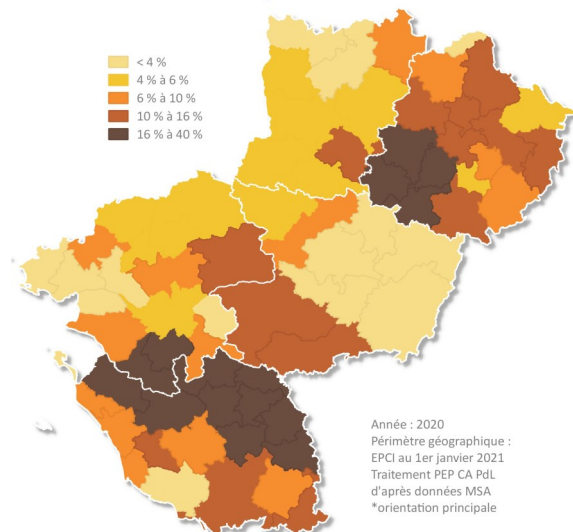
- 2<sup>e</sup> rang des régions françaises avec 24 % de la production de volailles en 2020 ;
- 410 240 tec (tonnes équivalent carcasse) produites en 2020 ;
- 1<sup>re</sup> région pour les canards à rôtir (63 % de la production française), les cailles (42 %), les pintades (38 %), les oies à rôtir (33 %) ;
- 1<sup>re</sup> région pour les volailles sous Label Rouge ;
- 1<sup>re</sup> région pour la production de volaille en agriculture biologique :
  - 283 élevages de volaille de chair, 233 000 m<sup>2</sup> ;
- Chiffre d'affaires : 713 millions d'euros soit 10 % de la production agricole régionale.

La production de volailles de chair des Pays de la Loire est diversifiée. Elle a été portée pendant une douzaine d'années, à l'instar de la production nationale, par le développement de la production de poulet de chair pour atteindre plus de 259 000 tec en 2017 (+30 %/2007 en Pays de la Loire et +15 % en France). Elle s'est par contre repliée à partir de 2018 et les années suivantes.

Entre 2017 et 2019, cette décroissance s'explique par la fermeture de l'abattoir de Chantonnay spécialisé en poulet export, impactant à la baisse la production de poulets de chair. En 2020, la poursuite de la décroissance de la production de volaille de chair est la conséquence de la crise sanitaire liée à la Covid-19, qui a provoqué la fermeture de nombreux débouchés notamment RHD (restauration hors domicile) pour le canard à rôtir, la pintade et la dinde.

## Exploitations et actifs

Répartition des exploitations de volailles\* dans l'ensemble des exploitations agricoles en Pays de la Loire



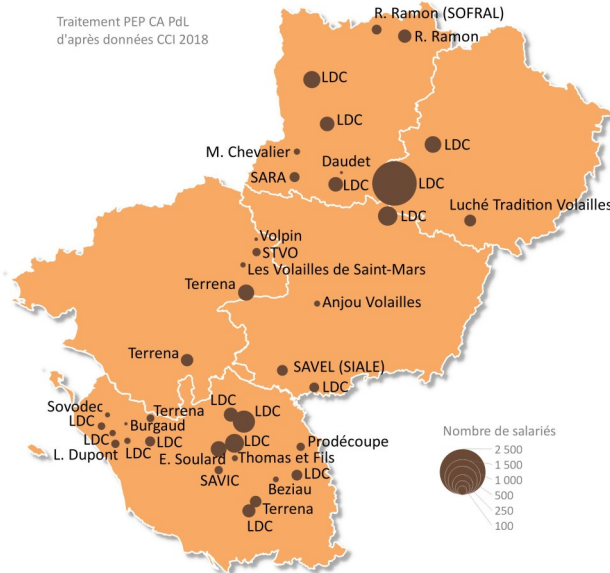
- 2 180 exploitations dont l'orientation principale est la volaille (source : MSA) soit 9 % des exploitations ligériennes ;
- Une forte implantation en Vendée et en Sarthe avec respectivement 38 % et 22 % des exploitations avicoles ligériennes ;
- 101 installations aidées par an en aviculture de chair dont 37 en production principale (source : PIT CA PdL, moyenne 2016-20) ;
- Près de 1 700 ETP (équivalent temps plein) consacrés à l'élevage volailles de chair (source : Agreste, 2019) ;
- 5 415 000 m<sup>2</sup> de bâtiments volailles de chair dont 35 % en Label Rouge et 4 % en agriculture biologique (source : estimations PEP CA PdL d'après enquête avicole 2017 CA PdL).

Les exploitations avicoles ligériennes sont peu spécialisées. L'activité volaille de chair est souvent associée à une production de bovins lait ou viande, de cultures ou de porcs.

Le parc de bâtiments est ancien mais il a fait l'objet de rénovations et de modernisations cette dernière décennie. Une dynamique de construction de bâtiments neufs est enclenchée, avec, depuis 2010, un taux constructions/destructions devenu régulièrement positif (entre -0,5 % et 1,5 %). L'évolution nette de la surface de bâtiments est plus élevée en volailles Label Rouge qu'en volailles standard.

## Amont et aval

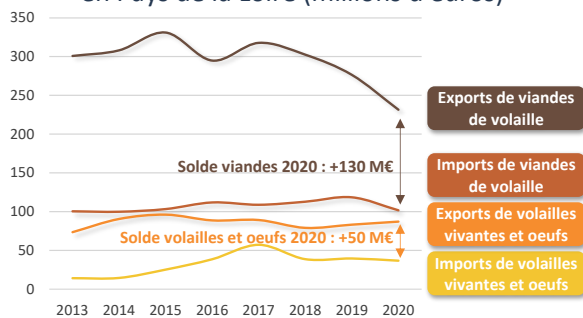
Principaux outils d'abattage et de transformation de volaille de chair en Pays de la Loire (entreprises de plus de 10 salariés)



- Une vingtaine d'entreprises de sélection-accoupage ;
- Des entreprises leader (Orvia, Caringa-Hendrix, Grimaud, Lohman...) ;
- Une quarantaine d'outils d'abattages et de transformation dont la moitié en Vendée ;
- Les deux premiers acteurs français ont leur siège en région Pays de la Loire (LDC, 1<sup>er</sup> européen, et Terrena Galliance) ;
- 469 130 tonnes abattues en 2020 soit 28 % des abattages français ;
- 34 % des poulets Label Rouge sont abattus en Pays de la Loire ;
- 9 020 salariés soit 20 % des emplois des industries agroalimentaires (source : Florès) ;
- 20 % du chiffre d'affaires des industries agroalimentaires de la région (2,7 milliards d'euros HT).

## Echanges

Commerce extérieur du secteur volailles en Pays de la Loire (millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Douanes

### Volailles vivantes et œufs :

- Exportations : 87 millions d'euros, soit :
  - 2 % des exportations agroalimentaires régionales,
  - 24 % des exportations françaises ;
- Importations : 37 millions d'euros, soit :
  - 2 % des importations agroalimentaires régionales,
  - 34 % des importations françaises de volailles et œufs ;
- Solde commercial : +50 millions d'euros.

### Viandes de volaille :

- 17 % de la production ligérienne sont exportés ;
- Exportations : 232 millions d'euros, soit :
  - 6 % des exportations agroalimentaires régionales,
  - 30 % des exportations françaises de viande de volaille ;
- Importations : 102 millions d'euros, soit :
  - 3 % des importations agroalimentaires régionales,
  - 10 % des importations françaises de viande de volaille ;
- Solde commercial : +130 millions d'euros (mais il a fortement décliné depuis 2015 et surtout depuis 2017 en lien notamment avec la forte réduction des envois de poulet export vers le Moyen-Orient).

**Solde import-export volaille (volailles vivantes, œufs et viande de volaille) en 2020 : +180 millions d'euros.**

## Analyse Swot

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fort maillage régional d'entreprises de transformation et de conservation de viande de volaille ;</li> <li>Savoir-faire des éleveurs ;</li> <li>Investissements récents ;</li> <li>Production bien segmentée (AB, LR, std et std +) répondant à la demande des consommateurs ;</li> <li>Production diversifiée et organisée à flux tiré (n'est produit que ce qui est déjà vendu) ;</li> <li>Dynamique de consommation favorable ;</li> <li>Viande relativement peu chère à la consommation par rapport aux autres viandes ;</li> <li>Solde commercial extérieur régional positif ;</li> <li>Bonne organisation de la filière amont-aval avec des entités représentatives et contractualisation et intégration.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Hausse des coûts de production et investissements lourds pour les nouveaux bâtiments (problème de compétitivité face à la concurrence extérieure) ;</li> <li>Taille d'élevage inférieure à celles des concurrents européens ;</li> <li>Taille des abattoirs également inférieure avec une moindre efficacité dans les abattoirs multi espèces ;</li> <li>Peu de spécialisation ;</li> <li>Faible dynamique de construction de bâtiments en volailles standard ;</li> <li>Dégradation du solde commercial ;</li> <li>Sensibilité forte aux épisodes d'influenza aviaire (et aux zoonoses en général) liée à la densité géographique de la production et du maillon accoupage ;</li> <li>Réduction de la compétitivité de la filière à l'export par la forte segmentation et la multiplication des cahiers des charges spécifiques.</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>Progression de la consommation de volaille dans le monde ;</li> <li>Développement du « Manger local » (cantines, restauration hors domicile) ;</li> <li>Réorientation de la production vers la demande des GMS et de la RHD (animaux plus lourds adaptés à la découpe et reconquête du marché intérieur) ;</li> <li>Réciprocité des importations dans l'Union européenne : la Commission européenne souhaite limiter fortement les importations de l'Union européenne qui ne respectent pas les normes européennes (interdiction du recours aux produits interdits en Union européenne dans nos importations) ;</li> <li>Étiquetage de l'origine en RHD décrété en janvier 2022.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Exportations fragiles face au risque sanitaire (ex : influenza fin 2015) et au risque de change ;</li> <li>Baisse de la consommation de viandes en France (en volaille de chair, concerne la pintade, le canard à rôti et la dinde) ;</li> <li>Croissance de la part des consommateurs adoptant le régime flexitarien et/ou sans viande ;</li> <li>Vulnérabilité de la production nationale face aux importations en raison du différentiel des coûts de production (en moyenne, près de 50 % du poulet consommé en France est importé, proportion bien plus importante en RHD) ;</li> <li>Risque de concurrence supplémentaire des importations à moindre prix dans le cadre des futurs accords commerciaux ;</li> <li>Réglementation ICPE trop contraignante ;</li> <li>Risques épizootiques ;</li> <li>Surtransposition des règles de l'Union européenne (BEA, règlement bio, densité...) pénalisant la compétitivité de la filière.</li> </ul>



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



### Contacts Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Pierre-Yves AMPROU	Tél. 02 41 18 60 60	Mail : pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr
Valentine LE CRAS	Tél. 02 41 18 60 57	Mail : valentine.lecras@pl.chambagri.fr
Clémentine LIBEER	Tél. 02 41 18 60 51	Mail : clementine.libeer@pl.chambagri.fr
Yann MATHIAS	Tél. 02 41 18 60 36	Mail : yann.mathias@pl.chambagri.fr